

**II EYSINES** La politique nationale divise majorité et opposition pendant le débat d'orientations budgétaires. Quatre millions d'euros seront investis durant l'année

# L'examen d'entrée

Laurie Bosdecher

**R**ien de neuf sous le soleil. Voilà le message que les deux groupes d'opposition ont en substance adressé jeudi soir à la nouvelle adjointe en charge des finances, Joëlle Dusseau, qui présentait le débat d'orientations budgétaires.

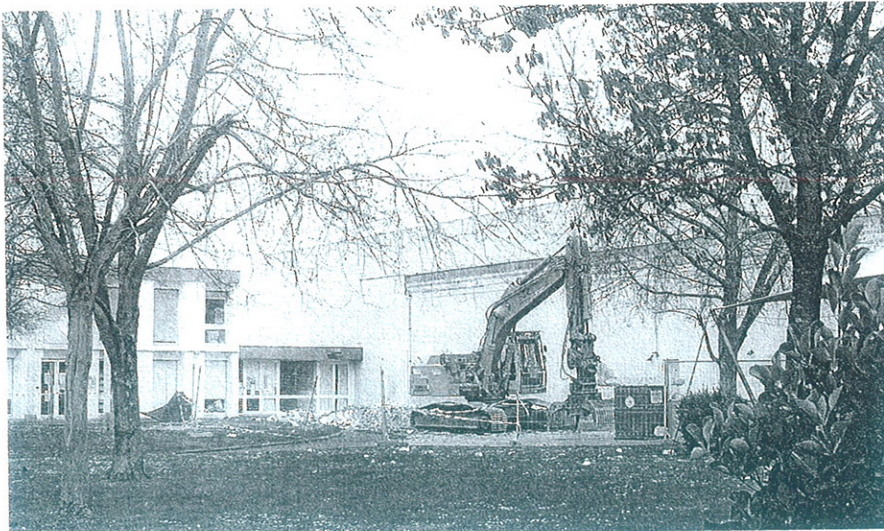
Avant de présenter les investissements pour l'année à venir, elle brossait un tableau plutôt pessimiste du contexte général économique en ces mots : « Il y a un risque éventuel de crise mondiale [...]. L'inflation est en train de dérapier. Le désengagement de l'État se poursuit. Ses dotations augmentent seulement de 1 % ».

Mais de relativiser cette situation en précisant que les dotations de la CUB pour la commune augmentent et que la situation financière de ville permet un plan d'investissement de quatre millions d'euros cette année. Sont principalement programmés les travaux avenue de l'Hippodrome et du nouveau cimetière, le démarrage de la reconstruction du centre culturel, les vestiaires sportifs de la Forêt, le lancement de l'étude pour le pont du Moulin-Blanc et l'embellissement de la ville.

« **Les larmes de crocodile** ». « Vous avez rapidement pris le pli, lui lance Philippe Cazeau. Tous les adjoints aux finances ont eu le même comportement. Chaque année, on a droit à vos larmes de crocodile par rapport au désengagement de l'État. Moi, ce qui m'inquiète plus est l'augmentation de la dette qui augmente de 5 % en un an. Et si l'on fait bien le calcul de tous les projets programmés cette année, ils dépassent les quatre millions d'euros. Il faudra emprunter plus que 1,25 million d'euros. »

Sa colistière, Sandrine Pèletan, elle non plus, ne voit rien de vraiment novateur dans ces investissements. « Tous ces programmes ont déjà commencé et sont déjà monétisés. Vous n'avez pas de grands projets et faites seulement un saupoudrage onéreux pour la ville. »

Dans l'autre groupe d'opposition, Arnaud Derumeaux rappelle que si les dotations de l'État baissent, celles des collectivités locales augmentent. « À la fin de l'année,



675 000 euros ont été inscrits en 2008 pour la reconstruction du centre culturel. Les travaux vont permettre de refaire et agrandir le hall de la structure

PHOTO LAURIE BOSDECHER

## Des indemnités qui font grincer des dents

2 502 euros bruts par mois pour le maire, 843 euros pour le premier adjoint, 932 pour les autres adjoints, 228 pour Émilie Coutanceau et 358 euros pour les autres conseillers délégués. Ces revenus que toucheront ces élus ne satisfont pas les deux groupes d'opposition. « On aurait pu minorer ces sommes et les répartir entre tous les conseillers y compris ceux d'opposition », relève Arnaud Derumeaux qui note, qu'avec le cumul des mandats auquel il est opposé, « cela fait beaucoup ». Philippe Cazeau lui remarque qu'« entre 2002 et 2007, les indemnités des élus communaux ont augmenté de 60 % ». Et d'ironiser : « Vous connaissez beaucoup de gens qui ont eu les mêmes augmentations ? Ces indemnités sont un

usage des pauvres pour s'enrichir. » « Cette augmentation est due à une loi de 2002. Avant, notre pays faisait partie de ceux où les indemnités des élus étaient les plus faibles. Le législateur a reconnu le travail des élus locaux », répond l'adjointe en charge des finances, Joëlle Dusseau qui précise que la somme globale de ces indemnités n'a pas changé par rapport à la précédente mandature.

**Répartition.** Seule la répartition a changé. Les conseillers délégués sont désormais rémunérés. Le maire a également souhaité minorer les indemnités de ceux qui cumulaient plusieurs mandats. C'est son cas, ceux de Daniel Dougados et Émilie Coutanceau également conseillers

communaux. « Je vous signale, dit cette dernière en s'adressant à l'opposition, que j'ai abandonné mes activités professionnelles et je suis en CDD pendant six ans. Ces 2 500 euros sont tout à fait corrects et je n'ai pas à en rougir. » Sandrine Pèletan, Philippe Cazeau, Arnaud Derumeaux et Joëlle Coulon votent contre. Marie Miramon-Mazera et Éric Lefebvre, dans le groupe de Arnaud Derumeaux, s'abstiennent.

À titre de comparaison, le maire de Bruges touche 2 432 euros bruts par mois, celui de Blanquefort 2 797. Dans ces deux communes, adjoints et conseillers délégués sont aussi rémunérés. À Bruges, tous les autres conseillers le sont également (80 euros par mois).

malgré le tableau très noir que vous dressez, vous avez toujours des possibilités d'autofinancement et vous vous félicitez de votre excellente gestion. » Et d'attendre de Joëlle Dusseau de « marquer de sa patte les finances et d'en finir avec une ère révolue. »

L'intéressée ne répond pas seule aux critiques de l'opposition. Solidaires, les élus de la majorité Pierre Aupert, Joseph Larramendy, Éve-

lyne Frénais, Daniel Dougados et le maire Christine Bost reprennent point par point leurs réflexions.

**Retour de bâton.** Sur le désengagement de l'État, tous fournissent des chiffres en exemple et insistent sur le fait que l'État a aussi transmis aux communes certaines de ses charges (cartes d'identité, permis de construire, etc.) qui engendrent des dépenses supplémentaires. Sur

le taux d'endettement, Pierre Aupert rappelle que « celui de la ville est l'un des plus bas par rapport à des communes comparables ». La remarque la plus cinglante vers ses collègues de l'opposition vient finalement de Joseph Larramendy : « Vous critiquez en permanence, mais quelles sont vos visions ? Pendant la campagne électorale, nous n'avons pas vu grand-chose. »